## Communiqué des organisations syndicales CGT, FO, SUD des entreprises du secteur des activités postales et de télécommunications

## Contre la loi travail, pour des droits nouveaux

La manifestation nationale unitaire du 14 Juin à Paris à laquelle ont participé de nombreux et nombreuses salarié(e)s des entreprises postales et de télécommunications, a été une grande réussite qui a montré la détermination des salariés à gagner le retrait du projet de loi travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations syndicales CGT, FO, SUD du secteur des activités postales et de télécommunications réaffirment que se résigner à la promulgation de ce texte dans la loi, se traduirait de manière très concrète pour les salariés du secteur en matière d'emploi, de charge et d'allongement du temps de travail, de dégradation globale des conditions de vie et de la santé au travail.

Fortes de la réussite de la mobilisation unitaire du 14 juin, les Organisations syndicales CGT, FO et SUD du secteur des activités Postales et de télécommunications, appellent les salariés à continuer de participer massivement à la votation citoyenne qui a déjà recueilli des dizaines de milliers de suffrages, à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées nationales d'action des 23 et 28 Juin prochains :

- Le 23 juin, pendant l'examen au Sénat (grèves, interpellations des parlementaires, rassemblements, manifestations, conférences de presse ...);
- le 28 juin prochain, date prévue du vote du Sénat, pour remettre la votation citoyenne auprès des préfectures et à la Présidence de la République pour la région parisienne et en décidant la grève et la participation aux manifestations.

## Toutes et tous dans la mobilisation!

Montreuil, le 20 juin 2016